

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 39 (1959)
Heft: 4: Genève et la France : 4ème centenaire de l'Université de Genève

Artikel: L'Université de Genève et quelques-uns de ses problèmes
Autor: Courvoisier, Jaques
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-888217>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'Université de Genève

et quelques-uns de ses problèmes

par Jaques Courvoisier
Recteur de l'Université de Genève
Professeur de Théologie

LOISQU'ON annonça, en 1559, la création du Collège et Académie de Genève, les gens raisonnables proclamèrent que c'était là une œuvre insensée. Les circonstances politiques étaient mauvaises. La paix de Cateau-Cambrésis, conclue à ce moment, arrêtait la guerre en Europe et dès lors laissait les mains libres aux souverains qui pouvaient se consacrer à la lutte contre l'hérésie protestante. Genève était particulièrement exposée, soit à cause de la personnalité de Calvin, soit à cause de sa situation géographique à l'extrême pointe méridionale des territoires protestants européens, soit enfin à cause des ambitions nourries par le duc de Savoie à son égard. Pourtant le séjour en cette ville exposée et où la vie était difficile attira bon nombre d'étudiants et l'Académie entra dans l'histoire. Devenue université à la fin du siècle dernier, elle compte maintenant six facultés, une quinzaine d'instituts et environ trois mille étudiants dont les Genevois constituent le sixième, les autres Suisses pas tout à fait le tiers et les étrangers un peu plus de la moitié.

DE ce fait, si l'Université de Genève voit se poser devant elle les problèmes généraux qui se posent à toute école de ce genre à l'heure actuelle, comme ceux qui concernent les rapports entre les sciences dites morales et les sciences dites exactes, elle se voit aussi obligée de faire face à des questions qui lui sont spécifiques, et c'est sur ces dernières que nous voudrions particulièrement nous pencher ici.

GENÈVE a actuellement une population d'à peu près 160.000 âmes. Si on y ajoute celle du canton, on arrive *grossost modo* à 230.000 habitants. Or, comme on le sait, la Suisse étant une confédération, certaines responsabilités émergent au pouvoir central, mais d'autres, notamment l'instruction publique, sont du ressort des cantons. Dans ces conditions, c'est une population d'un quart de million qui doit supporter la charge d'une université comme la nôtre, aucune subvention de nature fédérale n'intervenant

jusqu'à ce jour pour la soulager (si l'on excepte certains fonds consacrés à la recherche scientifique mais qui sont donnés pour des buts bien déterminés, et *ad personam*). Comme le disait récemment un conseiller d'État, et ceci est particulièrement sensible dans le domaine universitaire : Genève a les devoirs d'une capitale et les moyens d'un chef-lieu.

C'EST ici que surgit un des problèmes à résoudre : Genève compte actuellement une centaine d'organisations internationales. Parmi ces dernières, on en trouve dont l'orientation universitaire n'est pas niable, et qui ont, à leur disposition, des départements d'étude et de recherche qui, certes, constituent un avantage appréciable pour l'université qui en est proche. Mais du même coup, cette université se sent une certaine responsabilité vis-à-vis de ces organismes. Profitant de leur présence, elle voudrait être pour eux un vis-à-vis, une possibilité d'enracinement, un témoin contribuant dans la mesure qui lui est propre à relier le grand effort qu'ils accomplissent à la tradition universitaire de tous les temps. Elle a vu se construire le Centre européen de recherche nucléaire. Elle s'interroge. Sa Faculté des sciences, son Institut de physique peuvent-ils être le partenaire dans le dialogue que l'on souhaite de part et d'autre? Un peu plus loin, le même problème se pose de l'Organisation mondiale de la santé à sa Faculté de médecine, du Bureau international du travail à sa Faculté des sciences économiques et sociales, du Conseil œcuménique des Églises à sa Faculté de théologie.

C'EST un défi pacifique et stimulant qui lui est lancé par l'existence de ces organisations internationales, mais c'est tout de même un défi; il faut le relever avec sérieux et reconnaissance, mais cela ne se fait pas sans une certaine anxiété.

AUTRE problème : Sommes-nous une université suisse ou une université internationale? Du choix que nous ferons, ou mieux de la façon dont nous poserons ce problème peuvent dépendre beaucoup de choses. Dire que la présence d'une majorité d'étudiants étrangers appartenant à une grande variété de pays n'exerce pas une pression pour la solution « internationale » serait mentir. Or jusqu'à ce jour, nous y avons fermement résisté, non pour nous alléger de nos responsabilités vis-à-vis de ces étudiants, mais pour les mieux assumer à leur égard.

Nous sommes en effet convaincus que notre université ne sera vraiment fidèle à sa mission internationale qu'en demeurant fermement et clairement une université suisse, enracinée dans son sol historique, intellectuel et moral. Ce ne sont pas d'autres étrangers ou d'autres traditions nationales que les étudiants étrangers cherchent chez nous, mais bien le contact avec nos institutions, avec notre manière d'envisager l'existence, avec les méthodes qui nous sont propres. Dès lors, le problème prend cette forme : l'Université de Genève ne sera-t-elle pas « internationale » dans la mesure où elle restera suisse, et non dans la mesure où elle fera passer ses caractères spécifiques à l'arrière-plan? Encore faut-il le résoudre en restant soi-même alors qu'on est une minorité, ce qui n'est pas toujours facile.

DE ce problème en découle un autre : celui de l'accueil à faire à ces étrangers. On dit volontiers que le Genevois n'est pas assez hospitalier et reste facilement enfermé dans le cercle de ses connaissances immédiates ou de son milieu. Dans cet ordre d'idées, nous savons que des étudiants ressortissant de pays lointains ont pu souffrir d'un certain isolement chez nous. La question se pose donc de leur accueil. Elle n'est pas simple, car l'expérience montre que plus les étrangers sont nombreux et plus il est difficile de les accueillir. On accueille et on assimile avec une relative facilité une minorité lorsqu'on est soi-même dans la majorité. La chose est beaucoup plus compliquée lorsque la proportion est inverse. D'où ce réflexe de défense sinon excusable, du moins compréhensible qu'on taxe un peu trop légèrement de manque d'hospitalité. Nous avons remarqué, en effet, que c'est dans les facultés où l'élément étranger est fortement majoritaire que certains réflexes xénophobes apparaissent. Pour résoudre cette question, une campagne a été lancée pour la construction d'une cité universitaire conçue, non en pavillons séparés comme c'est le cas à Paris, mais comme un bâtiment unique destiné à abriter environ quatre cents étudiants suisses et étrangers, organisés en communauté pour participer ensemble à la vie genevoise en général, ce que l'Université comme telle ne peut faire. La première pierre de cette cité va être posée au cours des prochaines fêtes jubilaires.

ELS sont quelques-uns des problèmes concernant l'avenir immédiat auxquels l'Université de Genève a à faire face au moment où elle se prépare à fêter son quatrième centenaire.

Jaques COURVOISIER